



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU EXECUTIF

Date : 02 mars 2022

Lieu : Présentiel et téléconférence (ZOOM)

Heure de début : 9 h 30 mn Heure de Fin : 11 h 19 mn

OBJET

Compte rendu de la réunion du Bureau Exécutif

Présents	Copie pour information
<ul style="list-style-type: none"> - Dr. AMETHIER Solange (<i>en présentiel</i>) - Dr Brigitte QUENUM (<i>en virtuel</i>) - Dr KAMARA ALLATIN (<i>en présentiel</i>) - Dr. OUATTARA Sanga (<i>en présentiel</i>) - Mme YAPI Dorothée (<i>en présentiel</i>) - Mme N'GUESSAN Pulchérie (<i>en présentiel</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Membres du Bureau Exécutif ▪ Equipe Pays Fonds Mondial ▪ Membres du CCM Côte d'Ivoire
<p>Membres Excusés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dr. BOGUIFO Charles - Mme SIDJE Léontine 	

ORDRE DU JOUR

Présidée par Dr. AMETHIER Solange, Présidente du CCM-CI, la réunion du Bureau Exécutif du mois de février s'est tenue le 02 mars 2022 pour des raisons d'indisponibilité de plusieurs membres.

Après les mots de bienvenue, Mme la présidente a demandé au Secrétaire permanent de rappeler l'ordre du jour de la rencontre.

Proposition de l'ordre du jour

- 1- Validation du CR de la réunion du BE du 25 janvier 2022
- 2- Informations
- 3- Organisation de la visite de site du CSS
- 4- CCM-Evolution
- 5- Problématique du siège du CCM-CI
- 6- Divers

1- VALIDATION DU COMPTE RENDU (CR) DE LA REUNION DU BE DU 25 JANVIER 2022

Après la lecture de la proposition du (CR) de la réunion du Bureau Exécutif du 25 janvier 2022, quelques corrections ont été apportés en vue de corriger les fautes de frappe, des répétitions, etc..

Ainsi, la proposition du CR de la réunion du BE du 25 janvier 2022 a donc été validée par le BE sous réserve de la prise en compte des observations faites.

RECOMMANDATION

- Finaliser le CR de la réunion du BE du 25 janvier 2022,
- Faire signer la version finalisée et la diffuser par tout moyen de communication.

2- INFORMATIONS

Plusieurs informations ont été partagées :

- Une activité du plan de travail a été menée sur la période : il s'agit de l'organisation d'une AGO du CCM le 26 janvier 2022 qui a permis de faire le bilan financier et moral de l'exercice 2021
- Trois audiences accordées par le BE aux structures Thermo Fisher Scientific, AIBS et le groupe Résilience. La première structure recherchait à travers cette rencontre des orientations afin d'apporter son appui dans la lutte contre la COVID19 en matière de produire de laboratoire pour le dépistage, avec la deuxième structure qui est un cabinet de formation, il s'agissait de proposer des formations pour le renforcement des capacités du personnel et la dernière structure quant à elle proposait son expertise et son matériel pour pallier aux coupures d'électricité (groupe électrogène). Il leur a été demandé de faire une expertise des installations du CCM-CI et de faire des propositions de cotation
- Le CCM-CI a également participé treize (13) activités principalement des ateliers avec des partenaires tels que ONUSIDA, PNLP, UCP-FM, Alliance, PNLS etc..

Pour les activités à venir, il s'agit de :

- la réunion ordinaire du comité de suivi stratégique ainsi
- qu'une audience accordée à des représentants de l'INFAS portant sur la présentation des formations de l'INFAS relative à la qualité de soin et à la digitalisation de la santé.

La dernière information partagée a concerné la mission des PR VIH (Alliance, PNLS, PNLT et le CCM-CI) à Genève. Le CCM-CI sera représenté à cette rencontre par Mme la Présidente du CCM-CI et portera sur le point de la subventions NFM3. A cet effet, le jeudi 03 mars 2022 une réunion de préparation sera organisée au CCM-CI.

3. Visite de Site sur le Comoé

Sur recommandation du Bureau Exécutif, des rencontres avec les PR et la consultation de plusieurs rapports ont été fait en vue de trouver des pistes de réflexions pour la visite de site du Comité de Suivi Stratégique.

De tous les rapports aucun constat majeur n'a été fait mais quelques difficultés sont à noter à savoir les questions pour :

- Le VIH la PTME : le dépistage précoce, le convoyage des échantillons, la question des perdus de vue, etc..
- La tuberculose : les perdus de vue, la mortalité élevée due à la Tuberculose
- Le paludisme : la problématique des MILDA en routine, une vérification de la gratuité des soins et la disponibilité des TDR.

L'équipe de mission sera composée d'un membre du Secrétariat Permanent, d'un chauffeur et de deux membres du CSS.

La visite de site qui se déroulera dans du 15 au 17 mars 2022 permettra de vérifier l'interaction du public avec le privé, la gestion des produits traceurs.

4. CCM-EVOLUTION

Le Secrétaire Permanent a rappelé qu'une réunion de prise de contact a eu lieu entre le Bureau Exécutif et le consultant, M. KI Abdoulaye. Cette réunion a permis de discuter des objectifs de cette mission d'appui. Ainsi, un chronogramme doit être proposé pour les différentes rencontres avec les acteurs ivoiriens impliqués dans la lutte contre les trois pandémies. Il a demandé au BE de transmettre la liste des structures éventuelles qu'il souhaite intégrer au processus.

La réunion de prise de contact avec les membres du comité du CCM-Evolution n'a pas pu se tenir, elle sera donc replanifiée.

Au cours de la semaine, le Secrétaire Permanent a effectué plusieurs séances de deux heures chacune avec le consultant. Ces séances ont permis d'aborder l'organisation du CCM-CI, la participation des secteurs aux activités du CCM-CI, le mécanisme de partage des informations et des documents, l'interrelation du CCM-CI avec les autres plateformes de la santé.

A sa suite, le BE a demandé que soient recensées toutes les plateformes de la santé où la présence du CCM-CI est nécessaire afin de marquer plus de représentativité de l'institution.

RECOMMANDATIONS

- Faire le suivi auprès du consultant pour la transmission du chronogramme de son appui
- Recenser la liste des plateformes de la santé qui nécessitent la présence du CCM-CI

5. PROBLEMATIQUE DU SIEGE DU CCM-CI

Le Secrétaire Permanent a relevé qu'un courrier a été transmis au CCM-CI par le propriétaire du siège de l'institution lui demandant de libérer les locaux au plus tard à la fin de l'année 2022.

De ce fait, plusieurs démarches sont en cours en vue de trouver un nouveau local soit avec la structure de l'Etat en charge des biens immobiliers ou avec un particulier.

Dans le second cas, la problématique du financement pour les mois d'avance et la caution se pose.

Le bureau souhaite que toutes les pistes soient explorées.

DIVERS

Le BE a souhaité que pour toutes les invitations auxquelles le CCM-CI ne peut prendre part pour raison de conflit d'agenda, des courriers ou Emails soient adressés aux structures pour le leur signifier.

Sur ce, Mme la présidente a remercié les participants à la présente réunion puis elle a mis un terme à la rencontre.

Rédigé le 07 mars 2022

par Pulchérie N'GUESSAN

Validé le : 15 mars 2022

Dr. AMETHIER Solange

Signature :



Solange